

112^e Congrès fédéral
TROYES (10)
22 - 24 NOVEMBRE 2024

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE ET ORDINAIRE

Lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre 2024

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale ordinaire et élective
du 18 au 22 novembre 2024

ORDRE DU JOUR

Lundi 18 novembre 2024 à 18 h 30 Visioconférence	<p>Ouverture de séance de l'Assemblée Générale</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des candidats à l'élection au comité directeur Réponses aux questions sur les différents rapports <p>Suspension de la séance</p>
Du lundi 18 novembre 2024 à 20 h au mercredi 20 novembre 2024 à 12 h En ligne Collège électoral des associations Collège électoral des comités	<p>OPERATIONS DE VOTE</p> <p>Elections du comité directeur pour la mandature 2024-2028</p>
Jeudi 21 novembre 2024	<p>Proclamation des résultats de l'élection du comité directeur en ligne</p> <p>Proposition du candidat à la présidence</p>
Vendredi 22 novembre de 2024 de 13 h à 16 h En ligne Collège électoral des associations	<p>OPERATIONS DE VOTE</p> <p>Résolution 1 – approbation des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2023, de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2023 et de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2024</p> <p>Résolution 2 – approbation du rapport d'activités 2023/2024</p> <p>Résolution 3 – approbation des comptes annuels clos le 31/08/2024</p> <p>Résolution 4 – approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes</p> <p>Résolution 5 – approbation de l'affectation du résultat</p> <p>Résolution 6 – approbation du budget 2024/2025</p> <p>Résolution 7 – approbation du plan de développement fédéral 2024/2028</p> <p>Résolution 8 - Election du président ou de la présidente</p>
Vendredi 22 novembre de 2024 à 16 h En présentiel à Troyes Collège électoral des comités	<p>Réouverture de séance</p> <p>Ouverture de la séance par le président sortant</p> <p>Présentation des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2023, de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2023 et de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2024</p> <p>Résolution 1 – approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2023, de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2023 et de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2024</p> <p>Présentation du rapport d'activités par les membres du bureau</p>

	<p>Résolution 2 – approbation du rapport d'activités 2023/2024</p> <p>Présentation du rapport financier par le trésorier</p> <p>Rapport du commissaire aux comptes</p> <p>Résolution 3 – approbation des comptes annuels clos le 31/08/2024</p> <p>Résolution 4 – approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes</p> <p>Résolution 5 – approbation de l'affectation du résultat</p> <p>Présentation du budget 2024/2025 par le trésorier général</p> <p>Résolution 6 – approbation du budget 2024/2025</p> <p>Présentation du plan de développement fédéral par le secrétaire général</p> <p>Résolution 7 – approbation du plan de développement fédéral 2024/2028</p> <p>Rapport moral du président sortant</p> <p>Résolution 8 - Election du président ou de la présidente</p> <p>Proclamation des résultats de l'élection à la présidence</p> <p>Allocution du président ou de la présidente nouvellement élu (e)</p> <p>Fin de la séance de l'Assemblée Générale</p>
--	---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 18 AU 22 NOVEMBRE 2024

112^{ÈME} CONGRÈS FÉDÉRAL TROYES (10)

Les membres de l'association dénommée Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), dont le siège social est au 22 rue Oberkampf 75011 PARIS, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire élective à la fois par un vote à distance et au Centre des Congrès de l'Aube, 3 rue Pierre Labonde à Troyes (10), sur convocation du président, conformément aux dispositions des statuts.

Une feuille de présence via un émargement électronique a été établie en ligne, qui a été signée par chaque membre votant : 1 408 votants représentant 111 365 voix ont été convoqués à l'Assemblée générale ordinaire. 580 ont répondu présents, ce qui représente 68 425 voix soit 61.44 % des voix.

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Peuvent également assister à l'Assemblée, les membres d'honneur, les membres honoraires, les membres du Comité directeur, les responsables des commissions fédérales ou leurs représentants, la directrice technique nationale et les conseillers techniques nationaux placés auprès de la fédération et sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués par la FSCF.

L'Assemblée générale ordinaire est placée sous la présidence de Monsieur Christian Babonneau, président de la FSCF.

Monsieur Gérard Briaud, secrétaire général de la FSCF, est désigné comme secrétaire de séance.

Le président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à disposition de ses membres :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'association.
- Un exemplaire de la convocation de l'Assemblée générale ordinaire élective.
- Les pouvoirs des membres représentés.
- La feuille de présence certifiée exacte.
- L'inventaire de l'actif et du passif au 31 août 2024, le bilan, le compte de résultat et son annexe de l'exercice, arrêtés au même jour ainsi que toutes les pièces justificatives nécessaires à l'établissement de l'arrêté des comptes.

Le président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'Assemblée générale ordinaire, l'ont été le 2 novembre 2024.

Le déroulé des modalités de vote est précisé par Madame Catherine Judéaux, responsable de la commission juridique puis un vote test est réalisé.

ELECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR - TITULAIRES

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.

455 votants représentant 60 217 voix.

RESULTATS

CANDIDATS	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
Bertrand ROUSSEAU	57 022	2 733	462
Christian BABONNEAU	56 589	3 166	462
Gaëlle BAREGE	56 493	3 262	462
Yves LAMBERT	56 385	3 370	462
Olivia MINEO	56 084	3 671	462
Cécile MERCIER	56 040	3 715	462
Manon GERAULT	55 916	3 839	462
Adeline LEGRAND	55 851	3 904	462
Walter GROCHULSKA	55 828	3 297	462
Marc GIRAUD	55 442	4 313	462
Marie-Noëlle GOUIFFES	55 284	4 471	462
Pascal FONTENEAU	55 181	4 574	462
Séverine BRESSET	55 072	4 683	462
Philippe BLANC	54 855	4 900	462
Emeline THOMAS	54 809	4 946	462
Eric MARTIN	54 473	5 282	462
Véronique ARROYO	54 331	5 424	462
Bruno GENDRON	54 238	5 517	462
Sophie ERIDIA	54 129	5 626	462
Marie-Laure BLEGER	54 099	5 656	462
Geneviève MANIGAUD	53 243	6 512	462
Anne-Marie LEMOINE	53 076	6 679	462
Bernard OLIVIER	52 753	7 002	462
Dominique JOLY	51 868	7 887	462
Jean FOURNIER	51 776	7 979	462
Philippe PAULINO	51 776	7 979	462
Denis VEYRET	48 837	10 918	462
Norbert DE BREZE DU PEGASE	48 737	11 018	462

ELECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR - SUPPLÉANTS

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.

458 votants représentant 59 282 voix.

RESULTATS

CANDIDATS	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
Jonathan COLLOMB	55 680	2 578	1 024
Marie-Denise GIRAUT	55 639	2 619	1 024
Marc LECHEINNE	54 412	3 846	1 024
Nicolas MENAGER	51 542	6 716	1 024
Laurence MUÑOZ	50 827	7 431	1 024
Adeline BAYETTE	48 952	9 306	1 024

RESOLUTION 1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2023, DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2023 ET DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MARS 2024

Il est demandé à l'Assemblée si elle approuve les procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se sont déroulées à Saint-Etienne le 24 novembre 2023 lors du 111^e congrès fédéral et le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est déroulé en ligne le 18 mars 2024.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.
332 votants représentant 42 256 voix.

Résultat du vote : Pour : 41 662 voix
Contre : 297 voix
Abstention : 297 voix

La résolution 1 est approuvée.

RESOLUTION 2 - APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023/2024

Messieurs Gérard Briaud, secrétaire général, et Philippe Blanc, secrétaire général adjoint, introduisent le rapport d'activité. La lecture du rapport est faite par les vice-présidents en fonction des activités pour lesquelles ils sont missionnés.

Monsieur Christian Babonneau demande aux membres de l'Assemblée s'ils ont des questions sur ce rapport d'activité puis le soumet au vote.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.
335 votants représentant 45 799 voix

Résultat du vote : Pour : 45 697 voix
Contre :
Abstention : 102 voix

La résolution 2 est approuvée.

RÉSOLUTION 3 - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS AU 31/08/2024 ET QUITUS DE GESTION

Après avoir entendu la lecture du rapport financier par le trésorier général, Yves Lambert ainsi que celle du rapport du commissaire aux comptes, Régis Hégron, il est demandé à l'assemblée générale si elle approuve les comptes annuels pour l'exercice clos le 31/08/2024 tels qu'ils ont été présentés et si elle donne quitus entier et sans réserve au comité directeur dans l'exécution de sa 4^{ème} année de mandat pour ledit exercice.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.
342 votants représentant 46 315 voix

Résultat du vote : Pour : 44 588 voix
Contre :
Abstention : 1 727 voix

La résolution 3 est approuvée.

RÉSOLUTION 4 - APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, Régis Hégron, il est demandé à l'assemblée générale si elle approuve les conventions réglementées visées à l'article R.612-6 du code de commerce.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.
341 votants représentant 46 643 voix.

Résultat du vote : Pour : 45 557 voix
Contre :
Abstention : 1 086 voix

La résolution 4 est approuvée.

RÉSOLUTION 5 - APPROBATION DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Comité directeur, décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2023/2024 d'un montant de 237 467,00 euros au compte des « réserves pour projets de l'entité ».

Après affectation, le compte des « réserves pour projets de l'entité » s'établira en un solde créditeur de 2 871 145,37 euros.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.
341 votants représentant 46 357 voix

Résultat du vote : Pour : 44 537 voix
Contre : 482 voix
Abstention : 1 338 voix

La résolution 5 est approuvée.

RÉSOLUTION 6 – APPROBATION DU PROJET DE BUDGET 2024-2025

Après avoir entendu la proposition budgétaire 2024/2025 par le trésorier général, Yves Lambert, il est demandé à l'assemblée générale si elle approuve ce budget tel qu'il a été présenté.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.
344 votants représentant 46 662 voix

Résultat du vote : Pour : 43 744 voix
Contre : 741 voix
Abstention : 2 177 voix

La résolution 6 est approuvée.

RÉSOLUTION 7 – APPROBATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL 2024-2028

Après avoir pris connaissance du plan de développement fédéral 2024/2028 de la Fédération sportive et culturelle de France, il est demandé à l'assemblée générale d'approuver celui-ci.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.

343 votants représentant 46 577 voix

Résultat du vote : Pour : 45 374 voix
Contre : Abstention : 1 203 voix

La résolution 7 est approuvée.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FSCF

Monsieur le président du comité interdépartemental Aube Haute-Marne, cher Dominik,
Monsieur le Président du comité régional Grand-Est, cher Jean-Marie,
Monsieur le Président d'honneur,
Mesdames, Messieurs les membres du comité directeur,
Mesdames, Messieurs les représentants des structures territoriales et des commissions nationales,
Mesdames, Messieurs des services fédéraux,
Madame, Messieurs de la direction technique nationale,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

L'assemblée générale a procédé à l'élection d'un nouveau comité directeur. Elle procédera à celle du président à l'issue de mon rapport. Elle a validé le plan d'actions formalisé dans un plan de développement et fixera la feuille de route pour les quatre années à venir. Parallèlement, tous les conseils d'administration des comités régionaux et départementaux auront été renouvelés.

C'est donc avec une nouvelle équipe et de nouveaux acteurs territoriaux que débutera la mandature 2024-2028.

Avant de vous présenter le rapport moral qui dressera le bilan de la mandature 2020-2024 et donnera les grandes orientations de la saison à venir, permettez-moi tout d'abord de saluer les membres nouvellement élus et de remercier chaleureusement celles et ceux qui n'ont pas souhaité poursuivre leur mission.

Nous aurons l'occasion au cours du week-end de féliciter les nouveaux élus et dire notre reconnaissance aux membres sortants.

La mandature 2020-2024 a débuté dans le contexte de la pandémie

Les conditions d'activité particulières liées au covid 19 - commencées en mars 2020 - se sont prolongées bien au-delà et leurs conséquences ont été perceptibles durant plusieurs saisons. Les protocoles sanitaires imposés ont modifié nos méthodes de travail et fragilisé économiquement la fédération (baisse de 40% de nos adhérents sur l'exercice 2020-2021, manifestations annulées ou reportées).

Pour traverser cette période compliquée, l'accompagnement de la fédération s'est traduit par plusieurs aides financières aux structures territoriales : le plan garanti par l'Etat (500 000 €) dont 50% ont été reversés aux comités régionaux et départementaux, le non-appel de la part fédérale des réaffiliations pour la saison 2020/2021 (environ 195 000 €), le remboursement en 2021-2022 de 2,50 € par licence sur la part fédérale (650 000 €) et les formations « référent Covid 19 » pour les associations.

L'accompagnement de la fédération s'est par ailleurs concrétisé par une communication régulière et efficiente sur l'évolution de la situation, les préconisations gouvernementales de gestion de crise et les dispositifs de soutien mis en place par l'État et le Comité national olympique et sportif français.

Enfin, pour maintenir le lien social et encourager la pratique, de nouvelles pratiques managériales (visio-conférences et webinaires) ont été intégrées et les outils digitaux ont été utilisés (site internet, réseaux sociaux, infolettres, newsletters).

LA VIE FEDERALE

La vie fédérale a été rythmée par la réalisation de grands chantiers et l'organisation de plusieurs évènements importants.

Le premier grand chantier de la mandature a été celui concernant la mise en œuvre du Plan de développement fédéral 2020-2024. Voté en 2020 au congrès de Paris organisé en visioconférence, il comportait 51 actions et 2 grands axes : « proposer une offre d'activités et d'actions favorisant le développement global de la personne en lien avec le projet éducatif » et « s'appuyer sur la communauté FSCF pour diversifier notre modèle économique tout en promouvant les valeurs et savoir-faire fédéraux ». Sa mise en œuvre et sa déclinaison sur le territoire ont été notre feuille de route. A ce jour, 100 % des 51 actions du PDF ont été initiées et la mise en œuvre opérationnelle de 92% des actions, soit 47 sur 51, a débuté.

Le soutien au territoire a été le second grand chantier de la mandature. Il s'est traduit principalement par un accompagnement des comités régionaux qui a abouti à la mise en place de conventions cadres 2022-2026 définissant les engagements partagés entre le national et les régions et à plusieurs aides pour la création d'emploi. Aujourd'hui, 7 conventions-cadres ont été signées et plusieurs demandes d'aide à l'emploi ont été effectuées ou actées pour la création de postes d'agents territoriaux (12 K€ sur 4 ans).

Ce soutien a été complété en 2023/2024 par le versement d'une aide financière exceptionnelle aux structures territoriales : 1 € par licence, soumis à condition selon qu'il s'agissait d'une association, d'un comité départemental ou d'un comité régional pour inciter la prise de licence et favoriser le développement de la fédération.

Enfin, dans la continuité de l'appui au territoire, la professionnalisation des structures territoriales a fait l'objet de sessions de formation continue des agents de développements territoriaux (ADT) et des personnels administratifs des comités.

Le renouvellement des commissions nationales en début de mandature a fait l'objet d'une nouvelle organisation constituée de sept vice-présidences, dont trois nouvelles (Recherche/développement/innovation, Santé et inclusion des publics, Jeunesse et éducation populaire) et de trois coordinations (artistiques et culturelles, sportives et gymnaïques et d'expression) dont l'objectif visait à mutualiser les compétences, contribuer à la valorisation de notre spécificité et assurer notre développement.

Après une activité ralentie en début de mandature, nos activités ont retrouvé le dynamisme d'avant la crise. C'est ainsi que nous avons pu organiser les deux dernières saisons une quarantaine de compétitions et rencontres qui ont mis en exergue la richesse de notre fédération en matière de lien social, de convivialité et de diversité des activités. Une hausse importante des participants a été un motif de satisfaction les deux dernières saisons.

Un important travail sur la formation, le e.learning, le développement et le lien avec les acteurs territoriaux a été mené par les commissions nationales. Parallèlement, la coordination culturelle a engagé une réflexion sur le maillage territorial et les missions des référents culturels afin de redynamiser le secteur culturel très affaibli par le contexte sanitaire.

Après plusieurs mois de restrictions sanitaires qui nous avaient obligés à reporter les réunions ou à les organiser en visio-conférence, le retour à un format en présence physique a été apprécié par tous.

Les événements institutionnels (assemblée générale, assises, conseil du territoire, séminaire « comité directeur/présidents des comités régionaux/responsables nationaux ») ont permis à chacun de s'informer, de se former et d'échanger. Les priorités du plan de développement fédéral, la relance, les aides publiques, la transversalité des activités, notre spécificité, la Grande cause nationale et les Jeux olympiques et paralympiques ont fait l'objet d'ateliers et de séances plénières dans un esprit collégial et constructif.

Pour pallier le départ de plusieurs salariés et le remplacement de notre directrice technique nationale, une réorganisation du siège fédéral et de nouvelles affectations de poste ont été nécessaires.

Une nouvelle organisation managériale a donc été mise en place : Julien Mary a été nommé coordinateur des services, Valérie Belsito responsable du pôle juridique, administratif, financier et vie associative, Caroline Paradis, responsable

du pôle communication, développement et partenariats, Thomas Mourier, adjoint à Caroline Paradis, en charge du développement et du partenariat, Pascal Le Gouic, adjoint à Julien Mary pour les activités et la formation.

Les services du siège se sont renforcés également par l'arrivée de plusieurs collaborateurs sur des postes nouveaux ou réajustés. D'un poste qui cumulait les secteurs jeunesse et culture, nous sommes passés sur 2 postes distincts jeunesse et culture. Ce choix s'est fait en cohérence avec l'augmentation d'activité et les bonnes relations que nous avons avec les deux ministères.

Sur le secteur du BAFA BAFD un temps administratif supplémentaire a été recruté pour répondre à la hausse de plus de 100% de stagiaires formés sur une année.

Concernant les activités de santé, Marjolaine KAZOUIT-SEGUY, mise à disposition jusqu'alors par le CR Auvergne Rhône Alpes a été recrutée à temps plein pour développer le secteur.

Par ailleurs tout au long de la mandature des alternants sont venus renforcer sur une ou plusieurs années des secteurs où il était nécessaire d'avoir des ressources complémentaires.

Les ressources humaines de la direction technique nationale ont également évolué avec une nouvelle DTN, Fabienne Venot, nommée pour une durée de deux ans renouvelables, et l'arrivée de deux CTS : Emeric Peteul et Hugues Augier en remplacement de Laurence Munoz qui avait succédé à Gérard Santoro.

Enfin, il faut ajouter le recrutement après sa mission en alternance d'Hugo Randolet, chargé de mission « accompagnement des territoires » et le départ en retraite de notre CTN, Eric Lamarque.

Le contexte de la crise sanitaire et les périodes d'isolement ont mis en exergue l'importance de la communication.

Le digital s'est imposé comme un axe fort de ce secteur d'activité et son développement s'est poursuivi à travers plusieurs actions :

1. Le renforcement de la « communauté FSCF » à travers les réseaux sociaux ;
2. La promotion et la valorisation des activités fédérales par de nouveaux supports ;
3. La digitalisation de la formation par notamment le déploiement des webinaires, l'extension de la formation à distance ou e-learning et l'élaboration de modules de formation avec la plateforme collaborative « 360learning » ;
4. La digitalisation des pratiques sur trois axes : santé, éducatif et loisir ;
5. Le développement de l'outil de gestion administrative et financière Adagio (Aide à la Digitalisation des Associations et Gestion Informatisée des Organisations) ;

Concernant l'outil numérique de la fédération « Adagio », son déploiement dans les territoires s'est concrétisé par une formation dans chaque région pour permettre une ouverture pour la saison 2021-2022. Afin de faciliter cette formation, nous avons mis à disposition des acteurs fédéraux des outils : fiches explicatives, tutoriels vidéo, déroulés de formation ...

Et six régions ont procédé au recrutement d'un volontaire en service civique pour accompagner les associations sur leur territoire.

Le développement des fonctionnalités liées à l'inscription aux formations et aux compétitions gérées par le siège fédéral s'est poursuivi tout au long des exercices 2023 et 2024.

Après un début de mandature un peu chaotique pour notre institut de formation en raison d'importantes modifications de notre environnement, ces deux dernières années ont été plus fructueuses.

Forma' a ainsi réalisé de belles performances grâce à une forte progression du versant commercial et aux formations « violences, harcèlements sexuelles et sexistes » dispensées. Le renouvellement de la certification Qualiopi et celle obtenue pour les actions CFA (Centre de formation d'apprentis) ont été également des points positifs. Le développement de Forma' s'est poursuivi avec l'ouverture en janvier 2024 d'un nouveau BPJEPS avec le CFA, et un très gros travail technique et politique pour la création du Certificat de qualification professionnelle (CQP) de Technicien des secteurs acrobatiques, rythmiques et d'expression (TSARE) qui à ce jour est déposé à France compétence.

Ce développement a permis à l'institut d'améliorer son chiffre d'affaires (+ 87% sur les 4 dernières années). Aujourd'hui, nous nous félicitons de la place importante qu'occupe Forma' au titre des organismes de formation professionnelle du mouvement sportif.

Depuis quelques années, la boutique officielle de la fédération, entité commerciale juridiquement indépendante, favorise la vente en lot tout en proposant régulièrement des promotions sur les fins de produits. Cette stratégie s'est révélée payante puisque le résultat final de l'exercice 2023 a dégagé un excédent de 8 051 €.

Afin de mettre les statuts fédéraux en conformité avec les obligations législatives et la loi de mars 2022, une réécriture des statuts a été approuvée par l'assemblée générale du 25 novembre 2023 à Saint-Etienne.

Celle-ci prévoit notamment le renouvellement des instances dirigeantes avec la parité femmes/hommes au niveau national (applicable au 1^{er} renouvellement suivant le 1^{er} janvier 2024) et au niveau régional (applicable en 2028), la limitation du nombre de mandats du président national et des président(e)s des comités régionaux en 2028 et les modalités de vote des assemblées générales électives.

Concernant nos finances, la stratégie financière que nous avions élaborée lors des précédents exercices, ajoutée à une belle progression de nos adhérents, ont permis de dégager un excédent de trésorerie. Même s'il n'intègre pas tous les engagements financiers que nous devons rembourser, ce bilan très positif est le résultat de notre bonne gestion des dépenses et d'un « vrai » plan de relance. Pour mémoire, je rappelle que le prêt pour les travaux des locaux arrivera à échéance le 30 juin 2025 et le prêt garanti par l'Etat en août 2026.

Le colloque santé et « La FSCF en fête ! » ont mis en lumière la diversité et la richesse de nos activités.

Le colloque santé « Et si la promotion de la santé passait par le sport, la culture et l'éducation populaire ? L'exemple de la FSCF » a réuni le 3 février 2023 au siège national des acteurs de la santé et plus de 150 participants, dont 50 en visio-conférence. Les échanges ont fait le point sur les connaissances actuelles et sur la notion de culture de la santé. Ils ont été importants pour la reconnaissance de nos actions, en particulier à travers notre programme « Atoutform' ».

Les manifestations « La FSCF en fête ! » ont rassemblé, quant à elles, quelques milliers de participants sur l'ensemble du territoire pour des moments festifs et conviviaux.

Les évènements célébrant l'histoire de notre institution ont été les marqueurs forts de la saison 2023.

La commémoration du 100^e anniversaire de la mort du Docteur Paul Michaux le 27 octobre 2023 a été l'occasion pour une délégation FSCF de se recueillir sur les sépultures des anciens présidents et d'une participation à la cérémonie du ravivage de La Flamme sous l'Arc de triomphe avec la batterie-fanfare de Paris.

La célébration du 125^e anniversaire de notre fédération dans le cadre du 111^e congrès fédéral à Saint-Etienne en présence de Mme Prisca Thevenot, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée de la Jeunesse et du Service national universel, a été un moment important. L'histoire de l'engagement à la fédération et, plus largement, l'engagement des jeunes aujourd'hui, ainsi que la place importante du service civique dans le cadre de nos actions jeunesse, ont été abordés lors d'une table ronde.

D'autres actions sont à mettre à notre crédit :

- Le renouvellement de notre agrément jeunesse éducation populaire et son extension à nos comités régionaux ;
- L'obtention de la certification qualité QUALIOPI des formations BAFA/BAFD et de l'ensemble des autres formations du siège national ;
- Notre participation au comité de filière de l'animation pour un renouveau des formations BAFA/BAFD et des accueils collectifs de mineurs ;
- Le 10^e anniversaire de notre agrément au dispositif de service civique dont nous avons fêté l'année dernière le 1 000^e contrat (en présence de la secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Service national universel) et le renouvellement de notre agrément collectif jusqu'en mars 2026 ;
- Notre habilitation aux formations menant aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) pour l'ensemble du territoire national a été renouvelée jusqu'au 31 janvier 2025 ;
- La création de 4 maisons sport santé ;
- Les actions conduites dans le cadre de la responsabilité sociétale des organisations.

La formation fédérale a été une préoccupation constante de la mandature.

Pour répondre aux besoins liés à ce secteur d'activité, plusieurs formations des « forces vives » de notre institution se sont déroulées en présentiel ou à distance :

- Le séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales et sa refonte en formation des dirigeants ;
- La formation de nos agents de développement ;
- Le séminaire des formateurs.

L'apprentissage en ligne « e.learning » offrant des perspectives d'évolution dans le champ de la formation à distance, une réflexion a été engagée sur les possibilités d'intégrer des modules d'e.learning dans la formation fédérale.

Les formations d'animateurs, de formateurs et de dirigeants ont été des axes forts de travail et une importante réflexion sur les référentiels a été réalisée par les commissions nationales sportives et culturelles et artistiques. Enfin, l'organisation d'actions de formation dans les départements et régions d'outre-mer dans le champ de l'éducation populaire a été un motif de satisfaction.

Nous avons reconduit nos accords avec nos partenaires Crédit mutuel, Gymnova et MMA, ainsi qu'avec nos fournisseurs officiels Casal sport et Dima sport. Par ailleurs, de nouveaux partenariats ont été signés durant la mandature avec la société Ariane-Startner spécialisée dans la conception de tenues de gymnastique, avec l'entreprise de logiciel de gestion d'associations sportives Comiti, ainsi qu'avec la plateforme de paiement en ligne Helloasso.

L'ENVIRONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Sur le plan institutionnel, nous avons poursuivi notre étroite coopération avec les pouvoirs publics et les organisations et institutions partenaires dans les champs sportif, culturel, de loisir et d'éducation populaire.

Dans le cadre de nos relations avec ces instances, nous avons maintenu notre engagement dans les dispositifs de soutien d'aide à la pratique des jeunes (« carte passerelle », « pass sport », « pass'culture »), dans l'opération « Du stade vers l'emploi » (7 de nos associations ont participé à cette opération) et dans les programmes du CNOSF (« Sentez-vous sport », « le sport s'engage® »). Concernant les programmes de formation des dirigeants du CNOSF, trois représentantes FSCF ont intégré le « club des 300 dirigeantes » et quatre la formation « dirigeants de demain ». La crise de la gouvernance du Comité national olympique a agité le climat institutionnel des deux dernières saisons. Suite à l'élection de M. David Lappartient, nouveau président du CNOSF, nous lui avons fait savoir notre volonté de travailler ensemble au service du sport pour tous.

Tout au long de la mandature, nous avons renforcé notre audience auprès des pouvoirs publics. Plusieurs rendez-vous ont été organisés avec nos différents interlocuteurs institutionnels afin de leur présenter la fédération, notre projet de développement et les points de concordance avec les priorités ministérielles.

Ces rencontres avec les ministères des Sports, de la Culture, de l'Education nationale et l'Agence nationale du sport ont été importantes en matière de reconnaissance de nos actions et de faire-valoir de notre spécificité.

L'entretien que nous avons eu avec le conseiller Grande cause nationale nous a permis de nous positionner comme un acteur de la promotion de l'activité physique et sportive.

Par ailleurs, nous nous sommes pleinement engagés dans la dynamique des jeux olympiques et paralympiques 2024 à travers le Label Terre de Jeux et les actions mises en place dans le cadre de l'Héritage et de l'Olympiade culturelle. Au titre de celles-ci, notre collaboration avec le diocèse de Paris dans l'organisation d'une course hors stade et l'élaboration d'outils éducatifs sur les liens entre le sport et la foi, les projets menés avec les associations « Passeur d'images » et « Labo des histoires », la création d'un « Hymne Olympique » (version multirythmique) et d'un spectacle « Flamme(s) » réalisé grâce aux talents conjugués de musiciens, de danseurs, de sportifs à l'initiative de la Commission nationale des pratiques artistiques et culturelles.

La fédération a également participé à la cérémonie d'ouverture des jeux à travers des animations de capoeira et d'éveil proposées au Club France sur le site de La Villette, ainsi qu'au Jardin de Reuilly et aux Arènes de Lutèce par les fanfares « Le Trèfle Gardonnais » de Dordogne et la « Batuc' Fanfar' Brass-band » de Casseneuil, et dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques une prestation de l'Orchestre de la batterie fanfare de Paris.

Durant la mandature, l'Agence nationale du sport nous a apporté son appui pour la mise en œuvre de notre contrat de développement (ex-convention pluriannuelle d'objectifs).

Elle a également accompagné les associations et structures (CD et CR) fédérales pour la réalisation des actions retenues dans le cadre du projet sportif fédéral (PSF), déclinaison au plan territorial de notre stratégie de développement fédéral.

Le montant des enveloppes accordées au titre de ces deux dispositifs s'est globalement maintenu. A ce montant se sont ajoutées des enveloppes complémentaires exceptionnelles destinées à soutenir les associations fragilisées par le Covid 19 (« France relance », fonds de compensation ...).

L'ANS nous a également apporté son soutien dans le cadre de trois emplois sportifs qualifiés et d'un projet développé au titre de la digitalisation des pratiques.

Dans le cadre du Système d'information automatisé du contrôle d'honorabilité (SI-honorabilité) destiné à prévenir les violences sexuelles dans le sport, la fédération et ses organes déconcentrés sont soumis depuis le 1er janvier 2021 à l'obligation légale de s'assurer de l'honorabilité de leurs éducateurs sportifs bénévoles, des juges et arbitres et de leurs dirigeants disposant d'une licence. Une transmission des données FSCF permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou des exploitants d'EAPS a été effectuée à partir du fichier établi lors de la prise de licences dans Adagio. Celles n'ayant pu être identifiées ou n'ayant pas fait l'objet de vérification dans Adagio n'ont pu se voir délivrer une licence.

Sur les dossiers de politique publique, l'accompagnement de la direction technique nationale a été appréciable.

Le ministère de la Culture, quant à lui, nous a accordé un accompagnement financier pour les actions que nous menons en faveur des pratiques artistiques amateurs et dans le cadre des dispositifs ministériels à destination des associations tels que le plan fanfare et le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs (FEIACA). Par ailleurs, nous avons bénéficié du cofinancement d'un emploi culture versé par l'intermédiaire du FONJEP et, pour la première fois, d'une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2024-2026.

Enfin, la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du ministère de l'Education nationale nous a apporté son soutien pour les actions que nous conduisons en faveur de la jeunesse dans une démarche d'éducation populaire. Les séjours Soleader, les stages d'éveil aux responsabilités et les Espaces loisirs itinérants (ELI) ont été les actions phares de notre offre de jeunesse dont l'objectif vise le vivre ensemble, l'autonomie, la responsabilisation et l'égalité d'accès aux vacances pour tous sur les temps périscolaire et extrascolaire.

Au niveau européen, l'agence ERASMUS + jeunesse et sport et l'Office franco-allemand pour la jeunesse ont soutenu nos dossiers internationaux à plusieurs reprises. Que ce soit pour l'action Soleader ou pour le camp FICEP, la dimension éducative que nous portons a été reconnue et valorisée par ces aides.

Les valeurs interculturelles, d'engagement citoyen au niveau européen et d'amitié franco-allemande témoignent de la place qu'a toujours eu la FSCF dans le cadre de ses relations internationales.

Notre coopération sur le plan international a été centrée sur notre participation aux travaux de la Fédération internationale catholique d'éducation physique (FICEP) et aux activités.

L'assemblée générale organisée par la FSCF à Paris le 14 avril 2023 a élu une nouvelle gouvernance constituée des 3 fédérations : allemande (DJK), autrichienne (Sport Union) et française (FSCF). Jonathan Colomb, représentant FSCF, a intégré le nouveau comité exécutif.

Sur le plan des activités, notre participation aux camps des jeunes a été une belle réussite. Le concept basé sur l'interculturalité, la promotion d'activités sportives et le développement d'un esprit citoyen européen a été très apprécié par nos fédérations partenaires et les participants. Les sessions 2021 et 2024, organisées par la FSCF, se sont déroulées dans le contexte de l'après-covid pour la première session et des Jeux olympiques et paralympiques pour la seconde. Ces actions menées en lien avec les politiques de jeunesse et d'éducation populaire ont bénéficié à ce titre d'un soutien financier de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Par ailleurs, soucieux d'apporter notre concours au développement de notre conœur malgache, la FIHEZAMA, nous avons réitéré et accentué notre soutien à cette fédération par le versement d'une aide financière.

LES GRANDS AXES DE TRAVAIL 2024-2028

Tout au long de la mandature nous avons su innover et nous adapter. Malgré encore quelques faiblesses, c'est un bilan positif qui se dégage tant du point de vue comptable, qu'en matière d'adhérents (153 536 adhérents et 1 346 structures affiliées) et d'actions réalisées.

La nouvelle mandature apportera son lot de difficultés et de défis à relever. Le premier challenge sera de parvenir à accompagner et faire aboutir les projets de la fédération. Les axes de travail prioritaires s'inscriront dans la continuité des grands chantiers mis en œuvre. Certains seront poursuivis, d'autres seront finalisés ou pérennisés.

Le projet de développement fédéral 2024-2028 sera notre feuille de route. Etabli à partir d'un bilan du PDF 2020-2024, son architecture est construite autour de cinq intentions et 35 actions :

1. Valoriser notre projet sportif et culturel ;
2. Poursuivre et dynamiser l'accompagnement territorial ;
3. Accueillir plus de publics par une offre d'activités et de pratiques ;
4. Former les acteurs fédéraux ;
5. Etre socialement plus responsable et assumer notre responsabilité sociale.

Elles intégreront notamment :

- La création de trois postes de Conseillers aux activités fédérales dont la mission principale sera de développer un secteur d'activités en cohérence avec l'ensemble des projets portés par la fédération ;
- La refonte du site internet. Après plusieurs années d'utilisation, il apparaît que notre site internet comporte des faiblesses et qu'une refonte est nécessaire pour optimiser notre notoriété, répondre aux évolutions numériques et aux attentes des utilisateurs. Un travail sera donc engagé sur l'amélioration et la modernisation du site web. L'identité visuelle sera retravaillée, tout comme la navigation et les performances de notre site pour aboutir à un site attrayant, ergonomique et simple d'utilisation pour les visiteurs comme pour les équipes en charge de sa gestion et de son actualisation ;
- La mise en œuvre des politiques publiques dans le respect de l'engagement républicain. Réalisée en étroite collaboration avec notre direction technique nationale, la mise en œuvre des politiques publiques nous permettra d'affirmer notre ancrage et notre implication dans le développement du sport, de la culture, de la santé et des actions d'éducation populaire ;
- La lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS). Dans le cadre du respect des obligations posées par le code du sport en matière de protection des publics, la fédération poursuivra ses actions de prévention et de lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination dans le cadre des activités physiques et sportives. Elle veillera notamment au dépôt des identités des encadrants, juges, arbitres et dirigeants bénévoles licenciés sur le SI-honorabilité ;
- La redynamisation du groupe « jeunes » *Idées d'Avenir* (IDA) en favorisant leur accès aux responsabilités et en veillant à ce qu'ils soient des acteurs à part entière. Ils sont les forces vives de notre fédération. Encourager, favoriser et accompagner les jeunes, c'est préparer l'avenir de notre institution ;
- L'organisation en 2026 d'un séjour « jeunes » à Olympie (le lieu reste à définir) comme nous l'avions fait précédemment il y a 30 ans.

Avant de terminer ce bilan de la mandature 2020-2024, je voudrais remercier tous ceux qui ont mis leurs compétences et leur énergie au service de la vie fédérale : élus du comité directeur, des comités régionaux et départementaux, membres des commissions fédérales, régionales et départementales, les organisateurs de nos évènements institutionnels et de nos manifestations, salariés de toutes nos structures et tout spécialement du siège fédéral et de la direction technique nationale. Sans leur soutien et leur constant accompagnement rien de tout ce qui a été réalisé n'aurait été possible !

Je vous remercie pour votre attention.

Christian Babonneau

Fédération Sportive et Culturelle de France | 12

q
CB

RÉSOLUTION 8 – ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

Le comité directeur nouvellement élu propose à l'assemblée générale M. Christian BABONNEAU pour occuper le poste de président de la FSCF.

1 408 inscrits représentant 111 365 voix.
338 votants représentant 45 955 voix

<u>Résultat du vote :</u>	Pour :	44 975 voix
	Contre :	350 voix
	Abstention :	630 voix

La résolution 8 est approuvée.

L'Assemblée générale ordinaire est clôturée à 17 h 00.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Christian BABONNEAU
Le président

BILL

Gérard BRIAUD Le secrétaire de séance

Nick



Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr